



LES MINICOM'S « **NOUVELLE VAGUE** »

REGLEMENT2019

ARTICLE 1- LA COMPETITION ET LA COMPOSITION DE LA DELEGATION

« Les Minicom's » sont une compétition nationale de détection individuelle et par équipes de comités ou de ligues, sur inscription, avec une priorité de participation donnée aux comités des ligues Centre – Val de Loire, Ile de France, Pays de La Loire et Bretagne.

- Une délégation complète est composée de 3 joueurs et de deux ou trois joueuses, un arbitre (mis à disposition des JA), deux coachs et éventuellement un responsable de délégation distinct des coachs. Toute autre personne (accompagnateur « logistique », parent supporter...) n'est pas considérée comme faisant partie de la délégation.

- Dans le but de donner une autre dimension aux Minicom's, des délégations étrangères pourront participer à cette compétition.

Les joueurs devront correspondre aux catégories suivantes :

- 3 garçons : un B2, un B1, un P
- 2 joueuses : (une B2 et une B1) ou (une B2 et une P) ou (une B1 et une P)
- Si 3 filles : une B2, une B1, une P

Remarques : il existe une possibilité de surclasser un joueur ou une joueuse lors de l'inscription des délégations (*mettre un.e B1 en B2 ou un.e Poussin.e en B1 ou B2*). Les joueurs / joueuses seront placé(e)s dans les tableaux individuels dans leur catégorie d'âge réelle dans la limite des places indiquées au présent règlement et avec l'ordre de priorité suivant :

- Sont placés prioritairement dans la liste d'un tableau, les joueurs ou joueuses sans surclassement dans l'inscription de la délégation pour la catégorie concernée.

- La liste est complétée par les joueurs /joueuses ayant été inscrits avec un surclassement dans l'ordre du plus jeune au plus âgé pour la catégorie concernée.

- Enfin, sur demande d'une délégation, et sans déroger aux limites d'inscriptions fixées pour chaque tableau, un joueur ou une joueuse pourra être placé dans un tableau d'une catégorie supérieure à sa catégorie d'âge réelle, ceci dans l'intérêt sportif du joueur ou de la joueuse concerné.

- Une délégation ne peut s'engager uniquement en garçons ou en filles : L'épreuve par équipe étant mixte.

- Les délégations doivent s'organiser en amont des inscriptions pour présenter une équipe complète. Un joueur ou une joueuse extérieur (licencié dans un autre comité ou ligue) est autorisé par équipe.

ARTICLE 2 – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- La compétition débute par les épreuves individuelles (2 demi-journées) puis par les épreuves par équipes (1 jour et demi).

ARTICLE 3 : TABLEAUX INDIVIDUELS

- Les tableaux A, D, E et H sont limités à 24 participants et les tableaux B, C, G et F sont limités à 48 joueurs.

- Chaque joueur ou joueuse est inscrit(e) dans 2 tableaux suivant les répartitions suivantes

A : Poussins Garçons	B : Poussins et Benjamins 1 Garçons
C : Benjamins 1 et 2 Garçons	D : Benjamins 2 Garçons
E : Poussines	F : Poussines et Benjamins 1 Filles
G : Benjamins 1 et 2 Filles	H : Benjamins 2 Filles

NB : chaque joueur inscrit joue dans les tableaux correspondants à son année de naissance sauf en cas de surclassement par sa structure aux conditions expliquées dans l'article 1.

Les tableaux A / D / E / H se joueront sur une formule de tableau « double KO »

Les tableaux B / C / F / G se joueront sur une formule « poules de 3 » (2 qualifiés par poules) puis tableau final en élimination directe. (TED KO). En cas de liste incomplète, il pourra être formé des poules de 4, qualifiant toujours 2 personnes pour le tableau final.

- Dans tous les tableaux, l'ordre de valeur se fait en fonction des points classement au dernier classement intermédiaire connu.

- Les mises en poule se font par un tirage au sort « par bloc ».

- Pour les tableaux « double KO » Toutes les joueuses et tous les joueurs sont placés dans le tableau principal par tirage au sort par assiettes.

- Le placement des joueurs en sortie de poules vers le tableau KO se fait de manière à ce que, dans la mesure du possible, 2 joueurs d'une même délégation ne puissent pas se rencontrer au premier tour complet du tableau.

EXPLICATION DE LA FORMULE DES TABLEAUX « DOUBLE KO »

- Chacun des quatre tableaux « double KO » est à double entrée. Il est en fait constitué de 2 tableaux : « le tableau principal » et « le tableau repêchage ».

- Le principe est qu'un joueur n'est éliminé qu'après deux défaites. Une 1^{ère} défaite dans le tableau principal puis une 2^{ème} défaite dans le tableau repêchage.

- Les perdants du premier tour (1/16^{ème}) sont reclassés en (1/8^{ème}) du tableau repêchage, puis à chaque tour du tableau principal les perdants entrent aux places correspondantes du tableau repêchage.

Exemples : si je perds en 1/8^{ème} du tableau principal, je suis reclassé en 1/8^{ème} du tableau repêchage. Si je perds en demi-finale du tableau principal je suis reclassé en demi-finale du tableau repêchage.

- La finale du tableau principal détermine la 1ère et 2ème place.

- La finale du tableau repêchage détermine la 3ème place.

ARTICLE 5 - FORMULE PAR EQUIPES

24 délégations ou équipes en 1 tableau

La composition des équipes est de 3 garçons et 2 filles

Pour l'établissement de la feuille de rencontre, les compositions des équipes sont les suivantes :

- Un groupe de 2 Filles en A/B/C et en R/S/T

- Un groupe de 3 Garçons en D/E/F et X/Y/Z

- La joueuse inscrite sur la feuille ayant le meilleur classement est placée en A ou R

- La joueuse inscrite sur la feuille ayant le moins bon classement est placée en B ou S

- Le joueur inscrit sur la feuille ayant le meilleur classement est placé en D ou X

- Placement libre pour les 2 autre joueurs du groupe « garçons »

Dans le cas où une délégation aurait 3 filles, Il est possible d'inscrire la 3^{ème} joueuse sur la feuille de rencontre en respectant les règles de composition : ce sera donc la 2^{ème} joueuse au classement qui aura l'une des 2 possibilités suivantes :

- Inscrire la 3^{ème} fille en C ou T dès l'établissement de la feuille de rencontre pour lui permettre de faire le double fille.

- Ne pas l'inscrire en C ou T, mais l'intégrer dans le groupe « garçons » à la bonne place en fonction de son classement.

La feuille de rencontre se décompose en 5 simples et 2 doubles suivant l'ordre des parties suivantes

Double ABC / RST

Double DEF / XYZ

Simple D / X

Simple A / R

Simple E / Y

Simple B / S

Simple F / Z

Toutes les parties se jouent. Une équipe peut être incomplète.

ARTICLE 6 – RECOMPENSES

Les 3 premiers des 2 tableaux par équipes et des 8 tableaux individuels seront récompensés avec podiums officiels. Butterfly, partenaire de l'épreuve, remet également des récompenses complémentaires.

ARTICLE 7 – ARBITRAGE

Les parties seront arbitrées par les arbitres fournis par les délégations. Ils seront complétés par ceux de l'organisation ainsi que par les joueurs et joueuses.

Le vainqueur de la partie signera la feuille de partie et l'arbitre ramènera cette fiche et la balle à la table du Responsable des Arbitres.

Les 2 joueurs prennent leur ticket d'information de la partie suivante auprès de l'arbitre après chaque partie du tableau individuel.

Des arbitres non joueurs ainsi que des arbitres de travée pourront être prévus suivant les possibilités de l'organisateur pour l'épreuve individuelle.

Chaque délégation a l'obligation de fournir un arbitre.

ARTICLE 8 – MODIFICATIONS EVENTUELLES

En fonction du nombre d'inscriptions, le présent règlement pourra être aménagé dans l'intérêt des jeunes et pour le bon déroulement de la manifestation. Les modifications éventuelles se feront en concertation avec les délégations, sur décision du Jury d'Appel composé de 3 personnes référentes du comité d'organisation, du Juge Arbitre, du CTN (Nicolas METAIREAU) ou un de ses représentants qu'il aura désigné et du coordonnateur de la compétition (Bruno SIMON).

ARTICLE 9 – FUSION DES LIGUES

Si une ligue veut engager une délégation, celle-ci ne peut être composée que de joueurs et joueuses issus de seulement 2 comités différents.